



Axe 3 - Poursuivre une gestion environnementale innovante et fédératrice

Thème 1 : Soutenir et expérimenter des dispositifs agroécologiques

Action 1.1 : Etudier la disponibilité en eau pour l’agriculture en lien avec le changement climatique

POURQUOI

Objectifs de l’action

- Consolider les connaissances sur la disponibilité de la ressource en eau pour l’agriculture
- Mieux anticiper les conséquences du changement climatique sur la ressource

Orientations et rappels

- Cette action est en lien avec le travail sur les ressources alternatives en eau (action 2.1) et la consolidation de la solidarité territoriale de l’eau (action 2.2)

QUOI

Contenu de l’action et/ou description de sa mise en œuvre

1. Etudier la disponibilité en eau pour les usages agricoles grâce à l’étude Besoins Ressources réalisée par le SMBT
2. Disposer d’un outil agrégateur des connaissances sur les besoins en eau, le climat futur et ses conséquences sur la ressource : l’outil WEAP
3. Envisager des scénarios prospectifs grâce à l’outil WEAP :
types de cultures envisageables (agriculture nourricière), évolution des pratiques agricoles (besoins en irrigation).
Une étude prospective agricole est envisagée par les agglos CAHM & SAM pour déterminer les filières agricoles d’avenir sur le territoire

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- SMBT : étude BRL Ingénierie, outil WEAP, programme DEM’EAUX, concentrateur de données SYNAPSE, plateforme ADES Agence de l’Eau, Réseau de suivi Pli Ouest
- CAHM & SAM : étude prospective Climat et agriculture 2050
- Etat : Plan « Agriculture Climat Méditerranée »
- Schéma départemental de développement de l’irrigation 2018-2030
- Chambre Agri : Projet agricole départemental 2030

Moyens nécessaires

- Mise en œuvre des études par le SMBT (étude besoins-ressources) et par les agglos (étude prospective)
- Stage ou contrat court pour la mise à jour de l’outil WEAP (SMBT)
- Animation PAT / CLE pour partager les données et les scénarios prospectifs

Préalables requis à l’action

- Connaissance des plateformes de données nationales sur le changement climatique et l’évolution de la ressource en eau

Ressources et financeurs potentiels

- AERMC
- Etat : Fonds de transition et de souveraineté agricole
- ADEME
- Fonds européens
- Fondations privées

Coût annuel estimé



QUAND

Le calendrier

- Etude Besoins-ressources : 2025
- Mise à jour outil WEAP : 2025-2026
- Etude prospective agricoles : 2025

QUI

Pilotage

- SMBT : étude Besoins-Ressources et outil WEAP
- Agglomérations : étude prospective agricole

Partenaires envisagés

- Etat (DRAAF, DREAL)
- Région
- Département
- Agence de l’eau RMC
- Chambre d’Agriculture
- BRL
- BRGM
- Syndicats gestion eau : syndicat Fleuve Hérault, syndicat Bas Languedoc, ...
- INRAE - Institut Supagro
- IRD
- CIRAD



Axe 3 - Poursuivre une gestion environnementale innovante et fédératrice

Thème 1 : Soutenir et expérimenter des dispositifs agroécologiques

Action 1.2 - Etudier les conditions d’un modèle économique pérenne pour une agriculture durable

POURQUOI

Objectifs de l’action

- Mieux connaître les modèles de financement adaptés au contexte local
- Soutenir les exploitations locales de manière pérenne
- Eviter le 100% subventionnement

Orientations et rappels

- Un dispositif de Paiements pour services environnementaux (PSE) à destination de producteurs est en cours, porté par SAM
- Un travail similaire avec des agriculteurs est mené par le SMBT dans le cadre de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC)

QUOI

Contenu de l’action et/ou description de sa mise en œuvre

- Réaliser un benchmark des solutions de financement envisageables et des retours d’expérience**
Les PSE, les MAEC, la démarche « Terre de sources », la compensation agricole et environnementale, le financement par des entreprises dans le cadre de leur RSE, le mécénat d’entreprises, le financement participatif des citoyens, les crédits Carbone, les obligations réelles environnementales, les prêts à taux zéro, une taxe locale, un fonds de péréquation, un fonds de stockage foncier, etc.
- Acquérir une meilleure connaissance de la spécificité et des besoins des exploitations en agroécologie**
 - Quels surcoûts par rapport à des projets conventionnels et quelle rémunération juste des produits
 - Quelles formes juridiques adéquates (coopératives, exploitations privées, ...)
 - Quelle valorisation des produits et quels circuits de distribution
 - Comment faciliter l’installation d’un producteur en agroécologie et la pérennisation de son activité : mode de propriété foncière, valoriser la rentabilité sociale pour la commune accueillante, mise à disposition de services (foncier, logement, place de marché...)
- Etudier les solutions de financement des services écosystémiques rendus par les terres**
Déterminer les solutions les plus pertinentes et adaptées au territoire et évaluer leur faisabilité technique et juridique

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Expériences de PSE (SAM, Syndicat mixte Garrigues Campagne, ...)
- Liens avec la recherche (Université)
- Etude en cours du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN - LIFE)
- Associations internationales sur l’agroécologie
- Centre d’économie rurale (CER)
- Plateforme d’initiatives citoyennes (SMBT – Blue Thau Lab)

Moyens nécessaires

- Réalisation de l’étude : bureau d’études spécialisé (benchmark et solutions adaptées au territoire)
- Expérimentations avec des producteurs : agglomérations & SMBT
- Temps de coordination / animation : SMBT

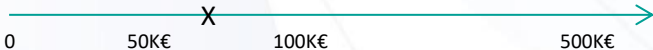
Préalables requis à l’action

- Benchmark d’études déjà réalisées sur le sujet et de projets en cours d’expérimentation ailleurs (Métropole Européenne de Lille, ...)

Ressources et financeurs potentiels

- Fondations privées
- ADEME
- AE-RMC
- Financement participatif

Coût estimé



QUAND

Le calendrier

- Etude : 2025
- Expérimentations : 2026

QUI

Maitrise d’ouvrage

- SMBT
- Agglos SAM / CAHM

Partenaires envisagés

- Communes
- Département
- Etat, Région
- Chambre d’agriculture
- Réseau INPACT
- ADASEAH
- SAFER
- Centre d’Economie de l’Environnement (CEE-M)
- Université de Montpellier
- INRAE / Supagro
- Terres vivantes



Axe 3 - Poursuivre une gestion environnementale innovante et fédératrice

Thème 1 : Soutenir et expérimenter des dispositifs agroécologiques

Action 1.3 - Expérimenter l'utilisation des déchets organiques et déchets verts pour l'agriculture

POURQUOI

Objectifs de l'action

- Favoriser le recyclage des déchets organiques et déchets verts en agriculture
- Mieux connaître les solutions de réutilisation et les conditions d'apport de matière organique à l'agriculture

Orientations et rappels

- Les agglomérations sont compétentes sur la collecte et le traitement des déchets
- Le tri et la collecte des biodéchets est obligatoire de puis le 1^{er} janvier 2024

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

Etude d'apport de connaissances et de faisabilité intégrant notamment les thématiques suivantes :

1. Faciliter l'utilisation de compost par les producteurs locaux
 - Etude-chiffrage des besoins en compost des agriculteurs
 - Identification des freins des agriculteurs à l'utilisation de compost
 - Améliorer la communication auprès des agriculteurs (utilisation) et sensibiliser les particuliers au tri des biodéchets (collecte)
 - Etude des capacités de compostage à petite et grande échelle (agglos); développement des composteurs collectifs par les communes ?
 - Conditions réglementaires pour l'utilisation du compost : amendements utilisables en agriculture conventionnelle et en agroécologie
2. Mieux connaître les conditions d'apport de matière organique à l'agriculture
 - Benchmark d'initiatives similaires et/ou innovantes
 - Etude des gisements de déchets organiques du territoire
 - Etude des types de valorisations existantes. Lesquelles privilégier ?
 - Etude économique comparative (prix des composts à l'achat, transport)
3. Faciliter l'utilisation de déchets verts et de broyat par les producteurs
 - Soutenir l'expérimentation SAM

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- SMBT : AAP Eau et Climat - Diagnostic des déchets valorisables
- SAM : expérimentation utilisation de déchets verts
- Filières biodéchets des agglomérations
- Structures spécialisées type les Alchimistes
- CIVAM : étude de gisements de biodéchets sur 3M
- ORDECO : Observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire
- Label de qualité ASQA pour les plateformes de compostage et leurs produits (Amendement Sélectionné Qualité Attestée)

Moyens nécessaires

- Etude de connaissances : bureau d'étude pour un diagnostic des gisements et des méthodes de valorisation
- Stratégie et campagne de communication envers les agriculteurs (valorisation) et les usagers (tri à la source)

Préalables requis à l'action

- Etudier les pistes de mutualisation avec les territoires voisins (SAM / CAHM / 3M / Béziers-Méditerranée)
- Améliorer le tri à la source pour éviter le plastique dans les déchets organiques (communication)

Ressources et financeurs potentiels

- ADEME
- Région

Coût estimé



QUAND

Le calendrier

- 2024-2025 : étude
- 2025-2026 : expérimentations et communication

QUI

Maitrise d'ouvrage

- > **SMBT** : étude de connaissances
- > **SAM** : expérimentations à venir
- > **CAHM & SICTOM** Pézenas-Agde : collaboration à l'expérimentation

Partenaires envisagés

- Chambre d'agriculture
- FR-CIVAM
- ADASEAH
- Producteurs de compost privés
- Bureaux d'étude spécialisés
- Fédération des centres équestres
- Communes de Pézenas et Gigan (expérimentations : déchets organiques cantines; composteur collectif > amendement Tétragone)
- LPO : diffusion, sensibilisation
- Cluster Eau-Milieus-Sols Paris IDF



Axe 3 – Poursuivre une gestion environnementale innovante et fédératrice

Thème 2 : Protéger et gérer la ressource en eau en lien avec les usages agricoles

Action 2.1 – Expérimenter des ressources en eau alternatives pour les usages agricoles du territoire

POURQUOI

Objectifs de l’action

- Explorer la diversité des ressources en eau disponibles
- Expérimenter le potentiel agronomique des ressources en eau alternatives

Orientations et rappels

- La REUSE devient un sujet prégnant avec plusieurs projets de REUT et REUP sur le territoire
- Une partie du territoire bénéficie du réseau d’eau brute Aqua Domitia
- Cette action est en lien avec les études sur la disponibilité en eau (action 1.1) et la consolidation de la solidarité territoriale de l’eau (action 2.2)

QUOI

Contenu de l’action et/ou description de sa mise en œuvre

1. Etudier le potentiel en ressources en eau alternatives et la diversité des usages possibles :
 - Benchmark de projets potentiels et étude bibliographique
 - Identification des usages potentiels
2. Mener ou collaborer à des expérimentations de projets de REUT et de REUP pour des usages agricoles et alimentaires :
 - Etudes SALT’EAUX et MEZ’EAU en cours (SAM) : REUT des eaux des STEP Marseillan et Mèze
 - Etude sur les usages des eaux traitées de la STEP de Sète
 - Expérimentation d’un dispositif de REUT bio-inspiré en discussion (SMBT & SAM)
 - Projet de récupérateurs d’eau de pluie de toiture à Marseillan (SMBT - AAP Eau & Climat)
 - Projets en réflexion : étude du potentiel de récupération des eaux de piscine, stockage des eaux en bassins d’orage, expérimentation de techniques de dessalement
3. Soutenir les projets de consolidation des ressources en eau brute
 - Extension réseau Aqua Domitia
 - Etude KLM – Frontignan

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Expérimentations en cours sur le territoire
- REUT en cours sur le golf d’Agde
- Expérimentations d’action de REUP par le Conseil départemental 34 : Maison départementale des sports, étude hameaux agricoles et stockage eau de pluie

Moyens nécessaires

- Animation et ingénierie SMBT sur une partie des études
- Animation et ingénierie de partenaires et bureaux d’étude sur d’autres études

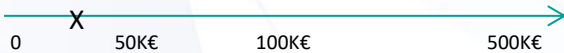
Préalables requis à l’action

- Point de vigilance : se documenter sur les différents types de pollution des eaux usées (micro-solvants, PFAS...) et les risques de concentration (saumure)

Ressources et financeurs potentiels

AERMC, Etat, collectivités, Promoteurs et aménageurs

Coût annuel estimé



QUAND

Le calendrier

En cours : REUT
A court terme : REUP

QUI

Maitrise d’ouvrage

- **SMBT** : études, modèles, données
- **SAM Service Eau** : projet REUT en cours

Partenaires envisagés

- Agence de l’eau RMC
- Région
- Département
- Communes
- CRCM
- Etat (Plan Eau, Banque des territoires)
- Chambre d’agriculture
- BRL
- Promoteurs, aménageurs, bailleurs sociaux



Axe 3 - Poursuivre une gestion environnementale innovante et fédératrice

Thème 2 : Protéger et gérer la ressource en eau en lien avec les usages agricoles

Action 2.2 - Consolider la place des usages agricoles dans la solidarité territoriale de l’eau

POURQUOI

Objectifs de l’action

- Mieux connaître les ressources en eau disponibles pour les usages agricoles
- Mieux connaître les besoins en eau de la production nourricière
- Renforcer la place de la thématique alimentaire dans les instances de l’eau
- Anticiper les problèmes liés au partage de l’eau face au changement climatique

Orientations et rappels

- Le territoire du PAT comprend deux intercommunalités et 3 CLE (Commissions locales de l’eau)
- Le SMBT, en tant que porteur du PAT et de la CLE du SAGE de Thau-Ingril, peut jouer un rôle intégrateur de la thématique alimentaire dans les instances de l’eau
- Cette action est en lien avec le travail prospectif sur la disponibilité future en eau pour l’agriculture (action 1.1), et l’étude « besoins-ressources » du SMBT

QUOI

Contenu de l’action et/ou description de sa mise en œuvre

- 1. Consolider et partager la connaissance sur les ressources, la diversité des usages et la gouvernance de l’eau sur le territoire (rôle du SMBT en tant qu’EPTB) :**
 - Mieux faire connaître le rôle des CLE et des acteurs de l’eau dans la gestion de la ressource
 - Elaborer des outils de communication (webinaires, ateliers) et favoriser l’accès aux plateformes de données
 - Relayer les informations sur les projets en faveur de la protection de la ressource et les projets de ressource en eau alternatives (REUT, Aqua Domitia, ...)
 - Aborder collectivement les problématiques qui touchent la ressource en eau (salinisation, ...)
- 2. Définir les modalités d’une gouvernance inter-territoriale de l’eau en lien avec les besoins agricoles et alimentaires :**
 - Identifier les acteurs de l’eau à mobiliser et leur rôle : instances locales (les EPTB et les CLE), instances réglementaires (Etat, AERMC, Comité Sécheresse...), instances régionales, instances de projets (expérimentation VISE...), structures gestionnaires (SBL, SMETA, Département, BRL...), partenaires scientifiques et techniques (BRGM, INRAE...)
 - Réfléchir aux contours d’une gouvernance inter-territoriale de l’eau (Réseau Inter-CLE, ...)
 - Déterminer les missions de la gouvernance inter-territoriale : mise en commun des connaissances, réflexion sur le partage de l’eau, ...

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Les SAGE (Schéma d’aménagement et de gestion de l’eau) et leurs commissions thématiques
- PTGE / PGRE des territoires voisins
- WEAP : Outil de construction de modèles de planification de la ressource
- Programme DEM’EAUX et concentrateur de données SYNAPSE géré par le SMBT avec le réseau de suivi Pli Ouest
- Association AïGA regroupant les EPTB

Moyens nécessaires

- Animation EPTB / CLE

Préalables requis à l’action

- Etudes en cours des besoins et de la ressource en eau du territoire, en lien avec les différents types d’usages

Ressources et financeurs potentiels

- Agence de l’Eau RMC

Coût annuel estimé



QUAND

Le calendrier

En cours

QUI

Maitrise d’ouvrage

- Commission Locale de l’Eau (SMBT)
- Etat et partenaires à définir

Partenaires envisagés

- Agglomérations
- Région Occitanie
- Département de l’Hérault
- Agence de l’eau RMC
- Chambre d’Agriculture
- CRCM
- BRGM
- SAFER
- Veolia/Suez
- Thermes Balaruc
- BRL / Aqua Domitia
- SBL
- SAEP Frontignan-Balaruc
- Syndicats Fleuve Hérault et Astien



Axe 3 - Poursuivre une gestion environnementale innovante et fédératrice

Thème 2 : Protéger et gérer la ressource en eau en lien avec les usages agricoles

Action 2.3 - Développer la sensibilisation de tous les publics à la protection de la ressource en eau

POURQUOI

Objectifs de l'action

- Augmenter la conscience collective de l'eau en tant que bien commun
- Favoriser les changements de pratique dans un contexte de changement climatique
- Développer des outils de sensibilisation adaptés aux différents publics

Orientations et rappels

- Dans les actions de sensibilisation, un focus doit être fait sur les économies d'eau en lien avec l'alimentation et les jardins

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

Sensibilisation des jeunes

- Recruter de jeunes ambassadeurs de l'eau à travers le Réseau d'acteurs et de citoyens du CGITE (participation citoyenne)
- Coordonner et mutualiser les actions de sensibilisation à l'échelle du territoire : agglomérations, associations, CPIE, syndicats, ...

Sensibilisation des professionnels, du grand public et des communes

- Relancer la « Campagne économie d'eau » (AERMC - tous publics) suite à la 1^{ère} campagne
- Mener une communication spécifique à destination des professionnels du tourisme (campings...) > BlueThauLab
- Projet de charte commune avec le SMETA (forages)
- Projet participatif avec les détenteurs de forage à Balaruc les Bains (Eau et Climat)
- Créer ou participer à des événements : Journée mondiale de l'eau, Assises Ora Maritima, ...

Sensibilisation des agriculteurs

- Diagnostiquer les bonnes pratiques existantes (ici et ailleurs)
- Identifier des agriculteurs volontaires pour mieux connaître et diffuser leurs bonnes pratiques (Réseau MAEC et Réseau Agroécologie de Thau)
- Soutenir l'accompagnement des irrigants de Villeveyrac (SAM et CA34) et le programme Biodiv'eau (MAEC - SMBT)

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Plan de communication et de sensibilisation sur les enjeux de l'eau dans le cadre du CGITE (conditionne les aides de l'AERMC)
- Inventaire des forages et plaquette réalisés par le SMBT
- Groupe d'ambassadeurs de l'eau du SMBT (questionnaires bonnes pratiques à destination des communes)
- Groupes viticulture durable
- Convention SAM / Chambre d'agriculture
- Programmes Environnement des agglomérations
- CPIE (actions de sensibilisation, programme d'alimentation durable)

Moyens nécessaires

- Sensibilisation jeunes et grand public : animateurs (agglos; CPIE; associations)
- Sensibilisation agriculteurs : structures d'accompagnement agricole; MAEC; Réseau Agroécologie de Thau

Préalables requis à l'action

Ressources et financeurs potentiels

- Agence de l'eau RMC
- Collectivités
- Syndicats distributeurs d'eau
- Région Occitanie
- Représentants des professionnels (agriculture, bâtiment...)

Coût annuel estimé



QUAND

Le calendrier

- A partir de 2024

QUI

Maitrise d'ouvrage

- Coordination de la sensibilisation et participation des jeunes et grand public > **SMBT** (Plan de sensibilisation)
- Actions de sensibilisation des jeunes et du grand public > **Agglomérations SAM & CAHM, communes, SMBT, associations** (CPIE - Climathau; Autour de T'Eau)
- Sensibilisation des agriculteurs > **Agglomérations, Chambre d'agriculture, SMBT (MAEC)**

Partenaires envisagés

- Réseaux d'agriculteurs
- EPTB voisins
- Communes
- ARDAM
- Association « Arbre et paysage »
- CIVAM Bio (gestion l'eau sur les exploitations)
- Comité de Développement SAM
- ALEC



Axe 3 - Poursuivre une gestion environnementale innovante et fédératrice

Thème 3 : Réduire et valoriser les déchets agricoles et alimentaires

Action 3.1 - Lancer une étude-diagnostic du gaspillage alimentaire en restauration hors domicile

POURQUOI

Objectifs de l'action

- Qualifier et quantifier le gaspillage alimentaire chez les restaurateurs et en restauration collective
- Identifier et communiquer sur les améliorations de pratiques

Orientations et rappels

- Une action spécifique (action 3.2) est prévue sur la sensibilisation au gaspillage alimentaire
- La réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective et commerciale est notamment inscrite dans la loi EGAlim

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

Réalisation de deux études distinctes de diagnostic des pratiques et des actions à engager :

1. EN RESTAURATION COMMERCIALE

- Identifier des restaurateurs (ou campings) engagés dans des bonnes pratiques de réduction du gaspillage
- Recenser et communiquer sur leurs bonnes pratiques
- Réaliser un benchmark des labels existants sur la thématique Gaspillage et plus largement sur les bonnes pratiques de la restauration (produits locaux, ...)
- Compiler des retours d'expérience de territoires engagés
- Concevoir un accompagnement à l'amélioration des pratiques adapté aux restaurateurs locaux (zone touristique)

2. EN RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE

ETAT DES LIEUX DES PRATIQUES

- Recenser les bonnes pratiques de réduction du gaspillage déjà existantes sur le territoire
- Identifier les établissements encore peu actifs sur la thématique (questionnaire)

BENCHMARK

- Recenser les actions efficaces de réduction du gaspillage alimentaire à différents niveaux : achats, préparation, consommation

DEFINITION DES ACTIONS DE REDUCTION DU GASPILLAGE

- Identifier 2 ou 3 écoles ayant des bonnes pratiques pour en faire des écoles-pilotes
- Formaliser et diffuser les bonnes pratiques sous formats pédagogiques à destination des gestionnaires, cuisiniers, élèves et personnels de service
- Concevoir des actions participatives pour pérenniser la dynamique dans les établissements
- Créer des outils de communication sur la thématique

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Labels et démarches existantes : Ecocert En cuisine, Ecotable, La Clé Verte (campings, hôtels), ...
- Chambre de métiers / UMIH : connaissance de tous les restaurateurs
- Réseau des SEJ du SIVOM de Frontignan déjà constitué et déjà engagé dans des actions de réduction du gaspillage alimentaire

Moyens nécessaires

- Stagiaire pour la partie restauration collective
- Bureau d'études pour la partie restauration commerciale

Préalables requis à l'action

- Identifier les actions d'envergure en cours ou en projet sur le territoire (restauration collective et commerciale)

Ressources et financeurs potentiels

- ADEME
- Fondation Carasso
- Fondations d'entreprise

Coût estimé



QUAND

Le calendrier

2025-2026 : restauration collective

2026 -2027 : restauration commerciale

QUI

Pilotage

- SMBT

Partenaires envisagés

- CCI
- CMA : métiers de bouche
- UMIH : formation des agents
- Réseau Citoyen Codev
- Réseau Compost Citoyen
- Les Alchimistes (compostage)
- SICTOM et Service déchets des agglos
- Laboratoire vétérinaire du Département 34
- Réseau des SEJ du SIVOM de Frontignan
- Ville de Pézenas : travail sur le gaspillage dans ses cantines (4200 repas/ jour)



Axe 3 - Poursuivre une gestion environnementale innovante et fédératrice

Thème 3 : Réduire et valoriser les déchets agricoles et alimentaires

Action 3.2 - Sensibiliser les différents types de publics à la réduction de leurs déchets alimentaires

POURQUOI

Objectifs de l'action

- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Développer les pratiques de tri et de compostage
- Développer de nouvelles pratiques culinaires et de consommation

Orientations et rappels

- En lien avec l'action 3.1 : étude-diagnostic du gaspillage alimentaire en restauration collective et commerciale

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

- 1. Coordonner et animer les démarches :**

 - Recenser les actions engagées localement
 - Communiquer sur ces actions et les valoriser
 - Etre un relais sur les actions intéressantes d'autres territoires
- 2. Engager les actions issues du diagnostic de la restauration scolaire :**

 - Produire des documents pédagogiques d'amélioration des pratiques
 - Organiser des temps de sensibilisation : ateliers, visites, gouters zéro-déchets, concours, pesées
 - Former élèves, animateurs et personnels de service
 - Assurer l'implication des élus dans la démarche
- 3. Organiser des actions de sensibilisation du grand public :**

 - Créer des animations, événements et visites
 - Concevoir des outils de communication / sensibilisation : site web de ressources, plateforme citoyenne, ...
- 4. Organiser des actions de sensibilisation des élus et décideurs :**

 - Créer un séminaire de sensibilisation : formation, visites de site
 - Concevoir des supports pédagogiques à destination des communes
 - Impliquer dans des réseaux et événements

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Animations, actions de sensibilisation et événements organisés par différents acteurs du territoire : agglomérations, associations...
- Actions des communes (programmes EEDD) via les Services Enfance Jeunesse, et notamment les actions coordonnées des 5 communes du SIVOM de Frontignan

Moyens nécessaires

- Animation du PAT pour coordonner / valoriser les actions
- Organisation d'actions de sensibilisation grand public et décideurs

Préalables requis à l'action

- Benchmark des actions engagées sur le territoire : agglomérations, écoles, Services Enfance Jeunesse, associations...
- Benchmark des initiatives inspirantes sur d'autres territoires

Ressources et financeurs potentiels

- Etat (DRAAF)
- Région
- ADEME

Coût estimé



QUAND

Le calendrier

- En cours : actions de sensibilisation (agglos et SEJ) et animation par le PAT
- 2025-2026 : actions en restauration scolaire, auprès du grand public et décideurs

QUI

Pilotage

- Agglomérations, associations et communes pour les actions de sensibilisation
- SMBT pour la coordination et l'animation des démarches dans le cadre du PAT et pour les actions en restauration scolaire

Partenaires envisagés

- Réseau CPIE
 - Foodlab la Capéchade
 - La Palanquée
 - Assos environnementales
 - CCI
 - ADEME
 - SIVOM de Frontignan
 - Les Alchimistes
- Communes engagées : Frontignan, Balaruc, Mèze, Pézenas...
 - Représentants de producteurs (CA34, CRCM,...)
 - Altriment